

Les soussignes sections UPR , et structures y tenant lieu, Ouagadougou le 1^{er} Avril 2014
des provinces du Boulgou, du Gourma , de la Gnagna ,
du Soum , du Tuy et du Yagha

A

Monsieur Abel Toussaint COULIBALY

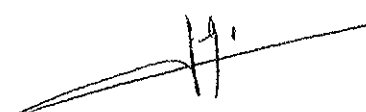
Président de l'UPR (Union Pour la République)

Objet : notre démission de l'UPR, à compter du 30 Mars 2014

Monsieur le Président,

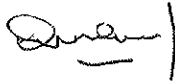
L'actualité politique ces derniers mois interpelle tout Burkinabé sur l'avenir de notre pays. Les acteurs politiques et les hommes politiques sont davantage interpellés sur leur responsabilité historique et leur rôle dans la construction d'une nation unie, libre démocratique et solidaire. L'avènement de l'échéance politique de 2015 qui devait marquer la maturité de notre classe politique, et particulièrement celle du parti au pouvoir, nous a révélé une attitude qui relègue la démocratie au rang d'un jouet dont on peut manipuler à sa guise. Depuis son accession à l'indépendance, la Haute Volta jadis, le Burkina Faso aujourd'hui, n'a jamais réalisé une transition démocratique qui puisse honorer sa classe politique et son peuple.

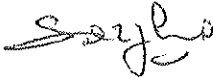
Monsieur le président de l'UPR, les questions qui préoccupent les burkinabè, qu'ils soient des villes ou des campagnes, sont connus et concernent particulièrement le respect ou le non respect de l'article 37 par le Président du Faso. Malheureusement, force est de constater, que la transparence et les velléités de modifier l'article 37 se font de plus en plus persistant, et nous les soussignés n'entendons pas être complices, par omission ou par action, à une telle œuvre qui engendrerait un recul démocratique ou une confiscation définitive du pouvoir du peuple par un groupe de personnes. Après avoir longuement, largement consulté et écouté nos bases respectives, dont la contribution à l'élection des députés UPR est indéniable, nous venons vous signifier notre démission de l'UPR à compter de ce 30 Mars 2014. En effet nos bases respectives rejettent la modification de l'article 37, la mise en place du sénat. Nous partageons leur point de vue, et voudrions assumer avec elles ces positions claires et sans équivoques.




Les soussignés :


Pour la Section du Boulgou :

- Dr Ouandaogo Zembélé Célestin, Tel : 70149741 


- Shorgho Bouri Hamidou, tel : 70149741 


Pour la Section de la Gnagna :

- BANGOU Yénignia, tel, 70268319 

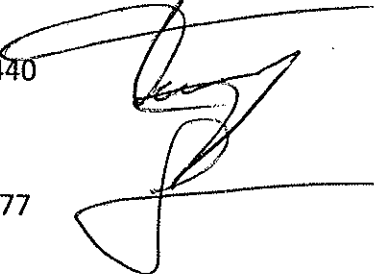
- KABORE Grégoire, tel : 70239024 

Pour la Section du Gourma :

- THIOMBIANO Ernest, tel : 70269591 


- THIOMBIANO Moussa, tel : 70234911 


Pour la Section du Soum :

- TAMBOURA Ousseni, tel : 70208440 


- ADAMA Douramane, tel : 70383477

Pour les militants de base du Tuy :

- BADINI Iliassa, tel : 78113255 

- LIEHOUN Lamoussa Jean Pierre, 78500587 

Pour les militants de base du Yagha :

- NASSOUROU Hama, tel : 70296423 

- OUMAROU Hama, tel : 72423703 